

# Assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2017

## Déclaration préalable

« Afin de lever toute ambiguïté sur nos actions, les membres du CA réaffirment leur attachement à l'**UNION** des Cercles Généalogiques Lorrains et aux buts définis dans les statuts initiaux et précédents, à savoir, favoriser les contacts et les échanges mutuels d'information entre les généalogistes intéressés par la généalogie en Lorraine.

Depuis la création de l'Union :

- de nombreux cercles locaux, départementaux et régionaux ont vu le jour et sont aujourd'hui au nombre de 24,
- une base de données rassemblant les relevés de près de douze millions d'actes de baptêmes, naissances, mariages, sépultures et décès a été réalisée,
- une revue de qualité, *Généalogie Lorraine*, a pris toute sa place dans le monde des généalogistes,
- une bibliothèque dotée d'ouvrages rares a été constituée
- et notre commission héraldique a créé des blasons pour plus de 200 communes lorraines.

Mais depuis 1971 aussi, des changements se sont produits : l'informatique a transformé le monde, et les archives sont consultables en ligne. Les généalogistes désertent les associations.

Au fil des années, nos adhérents se sont répartis dans les 24 cercles et nous n'avons plus d'adhérents directs. Il nous paraît donc nécessaire tout en conservant l'ensemble de nos objectifs, de nous rapprocher des cercles afin de renforcer nos partenariats.

Nous désirons donc absolument :

- Conserver notre nom, notre logo, notre objet, nos buts
- Conserver la possibilité pour les adhérents des cercles d'accéder avec une seule cotisation à l'ensemble de tous les cercles et à la base complète
- Poursuivre l'enrichissement et la gestion de la base de données
- Soutenir la revue « *Généalogie Lorraine* »
- Poursuivre et renforcer les liens entre les cercles
- Améliorer la mutualisation des biens
- Améliorer le fonctionnement de la bibliothèque.

Mais, n'ayant plus d'adhérents directs il nous a semblé logique d'interagir directement avec les cercles, d'où :

- Nos membres seront des cercles et nos interlocuteurs leurs représentants.
- Les votants à l'AG seront issus des CA de ces cercles

Afin de conserver une ouverture vers les adhérents « de base »

- 5 administrateurs et leurs suppléants issus des adhérents « de base » seront toujours élus en AG. »